

38, rue Victor-Hugo; Clot, rue Gentil; Bourguignon, 42, rue de l'Hôtel-de-Ville; Janin, 31, rue Lafont; Rambaud, libraire, 55, cours Vitton, et au bureau de tabac, place de la République.

Les gares présentaient hier pendant toute la journée et surtout pendant la soirée une animation extraordinaire; c'était à minuit l'ouverture de la chasse et tous les disciples de Nemrod avaient tenu à se trouver à leur poste. On n'entendait dans la salle des Perdus de la gare de Perrache que les appels des chasseurs à leurs chiens: « Ici Médor », « par ici Stop », « allons Drack »... et de temps en temps, un aboiement ou un grognement qui venait trancher sur la monotonie de la voix humaine. Il en était de même dans toutes nos gares, du reste, et tous les guichets ont débité des quantités de billets.

Remarquez plusieurs gentilles chasseresses en élégant et collant costume, accompagnant leur seigneur et maître dans ses pérégrinations cynégétiques et persuadées que le meilleur moyen de ne pas perdre sa volée, c'est d'aller à la chasse avec lui. Et voilà comme on fait mentir les proverbes!

A tous que le gibier soit clément, qu'il vienne docilement se mettre à portée du fusil, et que les carniers reviennent pleins!

INSTANTANÉ M. TONDU

L'homme du jour — à Lyon — le directeur de l'Asile départemental d'aliénés du Rhône. Ex-député de l'Ain que le Palais-Bourbon a exclu de son sein, ce qui prouve que le Palais-Bourbon même à tout à condition d'en sortir. Il n'en serait pas de même de l'Asile de Bron, qui ne mène nulle part, même si on en sort, chose qui hélas! n'arrive pas toujours.

Au physique, un grand gaillard bien planté, bien râblé, Luigini lui rendrait des méches. — Qu'on vienne dire après cela qu'il n'y a pas des noms prédestinés!

Exerçant la profession de notaire avant de se sentir une vocation subite pour l'aliénation mentale et son administration, — le lendemain du jour où il renonça aux travaux de la politique.

A sans doute aimé Bron, parce qu'il y voyait un superbe champ d'études agronomiques. Pousse en effet l'amour de l'agriculture jusqu'à négliger un peu trop les services administratifs qui sont confiés à sa surveillance. Quand on lui demande des nouvelles de ses pensionnaires, répond invariablement en vous parlant de la culture des asperges ou des pêches d'espaler qui sont, en effet, superbes dans le domaine de l'asile, ou du cheptel qui présente des bêtes superbes.

Doit être très ennuyé de trouver ces jourci quelques vers dans le fromage de Hollande qu'il s'est choisi pour la fin de ses jours.

A partir du 1^{er} septembre 1892, une recette de postes sera créée à Francheville (Rhône).

La circonscription postale de ce bureau n'aura compris que la commune de Francheville précédemment desservie par Tassin.

On se rappelle le nom de M. André Lénéka, le jeune auteur dramatique qui fit représenter plusieurs pièces aux Célestins, et entre autres Petite Maman, sous la direction d'Albert. On ne l'accusera pas de s'endormir sur ses lauriers. Voici, en effet, la liste des œuvres qu'il va faire représenter:

Aux directeurs de l'Odéon, il a remis deux comédies, l'une en 5 actes, Après le Divorce l'autre en trois, Claire Léa.

A M. Koning, Maitres Chanteurs, en collaboration avec M. Gaudrey.

A M. Rochard, le Droit de Tuer, drame en cinq actes et neuf tableaux, en collaboration avec M. Gaudrey, déjà nommé.

Le jeune auteur a également en portefeuille Amphitruon, opéra-comique, avec M. Matrat, musique de M. Georges Marty; Margot, avec musique de M. Francis Thomé.

Puis, la Petite Carline, opéra-comique, en collaboration avec M. Michel Anézo, musique de M. Adolphe David.

Enfin, les Epreuves de Chaboureaux, en collaboration avec M. Elie Frébault, pour le Théâtre de Cluny.

Nous souhaitons de grand cœur à M. André Lénéka autant de succès qu'il a de pièces reçues.

Nous apprenons que M. Batisson, inspecteur de première classe des contributions directes à Lyon, est nommé directeur de 4^e classe à Montauban.

Toutes nos félicitations pour cet avancement bien mérité.

Des gens craignent le vendredi, — sans savoir pourquoi. Cependant nul jour de la semaine ne se recommande d'auspices plus favorables: c'est le jour dédié à Vénus!

S'il est un jour à craindre, c'est plutôt le lundi — voué à la lune. Du moins le peut-on conclure d'une statistique dressée à Berlin. Elle classe les « accidents du travail », par jour, et voici le résultat par cent:

Lundi, 16,74; mardi, 15,51; mercredi, 16,31; jeudi, 15,47; vendredi, 16,38; samedi, 16,38; dimanche, 2,60.

Le pourcentage le plus élevé échoit au lundi. Donc ce jour est « fatal ». A moins — et c'est plus vraisemblable! — que les ouvriers ce jour-là soient moins dispos ou attentifs au travail, — en souvenir de la veille?

LA MANUFACTURE DES TABACS

Dans sa première session d'avril, le conseil général du Rhône avait émis un vœu tendant à rappeler au gouvernement la situation faite à la manufacture des tabacs de Lyon par la diminution constante de la production confectionnée à cette manufacture.

Ce vœu a été transmis à M. le ministre des finances qui a répondu que la réduction signalée tenait, d'une part, à la suppression de la fabrication du tabac en poudre et, d'autre part, à la diminution de la fabrication des cigares.

L'installation mécanique pour la fabrication du tabac en poudre qui remontait, déjà ancienne, a été reconnue, il y a plusieurs années, tout à fait défectueuse; mais la disposition des locaux dans cet établissement ne permettait pas d'y établir des appareils perfectionnés, l'administration a décidé alors de transférer cette fabrication qui, d'ailleurs, n'occupait qu'un personnel

très restreint, à Dijon, où une manufacture était en voie de construction.

Quant à la diminution dans la fabrication des cigares, elle tient uniquement à ce que la consommation des produits de l'espèce a, depuis un certain nombre d'années, sensiblement baissé. Dès 1885, l'administration des manufactures a dû songer à restreindre ses fabrications pour éviter un approvisionnement exagéré en cigares. Mais, comme cette mesure ne pouvait être appliquée sans réduire en même temps le personnel, il fut décidé, pour ne pas porter atteinte aux situations acquises, que ces réductions seraient liées avec l'extinction, en interdisant d'une façon absolue le recrutement de nouvelles ouvrières dans toutes les manufactures.

A la vérité, la réduction du personnel et, par suite, celle de la fabrication des cigares, n'a pas été proportionnelle dans tous les établissements; elle a été plus rapide dans les manufactures anciennes et à Lyon notamment où il y avait beaucoup d'ouvrières âgées; mais elle s'est faite progressivement sans léser aucun intérêt.

Actuellement, l'ensemble de la production dans les diverses manufactures dépasse encore les besoins normaux de la vente. On ne saurait, dès lors, augmenter la fabrication dans la manufacture de Lyon.

En terminant, M. le ministre déclare que si la situation venait à s'améliorer, la manufacture des tabacs de Lyon serait une des premières auxquelles l'autorisation de recruter de nouvelles ouvrières pourrait être accordée.

LE SPORT

Le nouvel arrêté de M. le maire de Lyon, qui réglemente la circulation des vélocipèdes dans toute l'étendue du Parc de la Tête-d'Or, fait écho à ceux que nous désignons sous le nom de vélocipédisme, que M. le maire se rassure, les vrais vélocipédistes réclament cette mesure depuis longtemps, car, aussi bien que les piétons et même plus souvent qu'eux, ils ont été victimes des localités qui encombrant le Parc à toute heure de la journée.

Il est étonnant qu'une ville comme Lyon n'ait pas encore un vélodrome, lorsque Tournus, Carpentras, Avignon, Genève sont pourvus de pistes permanentes très bien organisées.

Saint-Etienne a également le sien qu'il a inauguré dimanche passé, avec un plein succès. Ce vélodrome est situé aux portes de la ville, il est très bien aménagé, aussi, des courses vélocipédiques internationales auront lieu, à Saint-Etienne, le 18 septembre: j'en reparlerai et donnerai le programme détaillé.

Le mois de septembre sera, par excellence, le mois du sport vélocipédique, le 4 septembre, courses régionales à Lyon-Bellecour; s'adresser, pour les engagements, à M. Perreyon, 1, rue Victor-Hugo.

Le Cyclophile Lyonnais a demandé au conseil municipal l'autorisation et les fonds nécessaires pour organiser de grandes courses internationales pour le 22 septembre.

Nous espérons que le conseil ne refusera pas à la population lyonnaise, une réjouissance si appréciée du public.

CALENDRIER DES COURSES VELOCIPEDIQUES

- Lyon, 4 septembre.
Jarnac, 4 septembre (championnat de France, v. tri).
Chambéry, 5 septembre.
Autun, 11 septembre.
Saint-Etienne, 18 septembre.
Montbars, 18 septembre.
Genève, 25 septembre.

Le Scandale de l'Asile de Bron

Hier, à 2 heures, MM. Rivaud, préfet du Rhône, et Rostaing, secrétaire général pour la police, se sont rendus à Bron.

Ils ont vu M. Tondou. Le directeur de l'asile a conduit ses visiteurs dans la buanderie, lieu où on croit que l'attentat contre la malheureuse folle a été commis.

MM. Rivaud et Rostaing ont pu se convaincre de l'insuffisance de la surveillance des aliénés.

En effet, dans les vastes locaux de la buanderie, qui comprennent plusieurs corps de bâtiments, trois infirmières seulement, surveillent les malades dont le nombre s'élève parfois à 50 ou 60.

De plus, plusieurs fous, employés comme mécaniciens, chauffeurs ou manœuvres, circulent librement au milieu des malades.

L'enquête ouverte par le parquet et la préfecture a permis d'établir que le médecin en chef de l'asile, M. le Dr Pierret, connaissait, depuis le mois de juin dernier, l'état de la femme Milan.

Il a eu le grand tort de ne pas signaler, à ce moment, la grosseur de la malade au directeur de l'asile, M. Tondou, en effet, ne connut l'affaire qu'au moment de l'accouchement.

La négligence de M. Pierret sera certainement sévèrement jugée, ainsi que la façon dont le directeur de l'asile a suivi cette affaire depuis le moment où il en a eu connaissance.

UNE RECTIFICATION

Nous recevons la lettre suivante de M. le maire de Bron. Elle est relative à une omission faite par nous dans la copie de la pièce signée par M. Tondou, directeur de l'asile des aliénés.

Nous n'avions pas attendu cette lettre pour nous apercevoir qu'en effet un passage essentiel avait été omis par le copiste qui nous avait transmis cette déclaration, et nous avons déjà rectifié ce que la lettre de M. le maire de Bron explique tout au long.

Monsieur le directeur de l'ECHO de Lyon.

La lecture de votre numéro d'aujourd'hui, concernant le scandale de l'Asile départemental des aliénés du Rhône, m'oblige à vous renseigner sur une erreur qui s'est glissée dans la copie de la déclaration de naissance faite par M. Tondou, directeur de l'établissement sus-dit, et dont vous faites mention à la fin de votre article.

Il est dit: « Le directeur de l'asile départemental, déclare que la nommée Françoise Cog, âgée de 38 ans, etc. »

Au lieu de: « Le directeur de l'asile départemental du Rhône, déclare que la nommée Françoise Cog, femme de Pierre Milan, âgée de 35 ans, etc., etc. »

Je vous donne lesdits renseignements, pour que vous rectifiez cette erreur.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. Le maire de Bron, AMBLARD.

principal intéressé, au mari, — et d'avoir également donné à cet enfant un état-civil qui seule le désaveu de paternité du père légal pouvait rendre authentique.

FÊTES ET REUNIONS D'AUJOURD'HUI

Société de tir de Lyon. — Ce matin, exercices de tir des sociétés de gymnastique la Française, l'Alsace-Lorraine, les Volontaires Croix-Roussiens.

L'après-midi, concours mensuels réservés aux sociétés.

Casino de Charbonnières. — De 4 à 6 heures, concert par l'orchestre du Grand-Théâtre. A 8 heures, feu d'artifice. A 9 heures, grand bal.

Volontaires de 1870-71. — A 2 heures, vin d'honneur, café Bation, 1, place de l'Hôpital.

Nouvelle Alliance lyonnaise. — Grand concert-bal, à 2 heures, brasserie Française, rue des Ecoles (Croix-Rousses).

Société de tir de l'Armée territoriale. — A 7 heures 1/2 du matin, au Grand-Camp, concours gratuit de tir réduit au canon, pour les membres de la section d'artillerie de la société.

Union artistique. — Clôture annuelle des grands bals d'été dans les jardins du café Jallig, 21, rue de la Madeleine.

Touristes lyonnais. — A 10 heures du matin, dans la cour de la Martinière, répétition générale des morceaux qui seront exécutés à Chambéry.

L'Avenir d'Oullins. — Tir au Stand à 2 heures.

Volontaires Croix-Roussiens. — Concours de fin d'année, de vitesse et de tir, au Grand-Camp, pour les sociétaires et les pupilles.

Excursionnistes lyonnais. — Marche d'une demi-journée sur Vaulx et Cusset. Réunion au local, à 7 heures.

Alsace-Lorraine. — Tir mensuel à la Société de tir de Lyon; réunion au local, à 7 heures du matin. Marche sur Charbonnières; réunion au local, à midi précis. Tenue d'été.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vol

Le 15 juillet dernier, les agents de M. le commissaire de police Gratta arrêtaient, rue Pierre-Corneille, un individu qui fut trouvé porteur d'une somme de 1,600 fr. en pièces de 5 fr.

Cet individu, un nommé François Parenti, fournit sur la provenance de cet argent des explications embarrassées.

Il prétendit d'abord l'avoir trouvée enfouie sur le bas-port, près de la digue de Vaulx-en-Velin, puis, pressé de questions, finit par avouer qu'il avait, de concert avec son frère Antoine, volé les 1,600 fr. à un sieur Charles Janotti, qui lui, également, les avait dérobés à un inconnu.

Antoine Parenti fut arrêté à son tour, mais il fut impossible de mettre la main sur le premier voleur, Janotti.

Les deux frères Parenti ont donc comparu seuls devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnés à chacun à un mois de prison, et a infligé, par défaut, à Janotti quatre mois de la même peine.

Au Casino

Hier soir a eu lieu la réouverture du Casino devant une salle comble depuis les fauteuils jusqu'aux dernières galeries.

Le public a fait une véritable fête à plusieurs des artistes que lui présentait la direction Guillet.

A citer un baryton, M. Henry, à la voix chaude, claire et bien timbrée, qui s'est attiré un gros succès dans ses chansons patloïques, et dont l'air, les « Joyeux Matelots », sera demain le refrain de tous les ateliers.

M. Molivier a retrouvé les applaudissements que lui valaient, la saison dernière, ses créations si amusantes et ses œuvres si fantaisistes. Mlle Millarès a une gentille voix et dit avec délicatesse.

La dernière partie du programme, avec les Montrose, cinq gymnasiarques d'une précision remarquable et d'une agilité vertigineuse, a clôturé dignement une soirée où certains talents naissants — surtout parmi le sexe faible — ont fait des efforts louables, mais peu encouragés, pour plaire aux spectateurs.

En somme, beau début qui nous fait augurer pour cet hiver des attractions intéressantes, et qui attirera aux guichets du Casino une foule nombreuse, à condition que M. Guillet veuille bien élargir ou même supprimer les barrières qui en défendaient hier l'entrée au lieu de la faciliter.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 28 août, 24^e jour de l'année.

Premier quartier le 30; pleine lune le 8. Soleil lever, 5 h. 13; coucher, 6 h. 48.

Concours de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. — Nous rappelons que le concours annuel de l'Union agricole du Mont-d'Or aura lieu, cette année, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, le dimanche 14 septembre prochain.

Ce concours qui, d'après les demandes déjà reçues, promet d'être très brillant, est ouvert à tous les agriculteurs, éleveurs, instituteurs, valets, maîtres-valets, servantes rurales, gardes champêtres, constructeurs de machines, instruments et outils agricoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui désirent y prendre part, pour n'importe quelle section du concours.

Adresser les demandes à M. J.-A. Gourd, secrétaire général de l'Union agricole du Mont-d'Or, aux Chères, par Chasselay (Rhône).

Une affaire de meurs. — Le service de la sûreté instruit en ce moment une très grave affaire de meurs.

Plusieurs arrestations seront faites aujourd'hui même.

Le corps est complètement décomposé, bien que le séjour dans l'eau ne doive pas remonter à plus de quinze jours. Il a été transporté à la Morgue par les soins de la police.

Voici le signalement de ses vêtements: Pas de paletot, pantalon en toile bleu, repassés au genou; chemise de couleur, brodequins dont un est réparé.

Grave accident. — M. Anet Corréard, demeurant grand-rue de Guire, 44, essayait un bicyclette hier soir.

Il se dirigea vers la montée Castellane, à Caluire, et il descendit à fond de train. Ne pouvant ralentir son allure, il vint se heurter contre la bordure du quai du Vernay, où sa bicyclette se brisa en mille morceaux.

L'élan renvoya le malheureux véloceman sur le bas-port, où il tomba au milieu de vieilles ferrailles. On s'empressa de relever le blessé qui fut reconduit en voiture à son domicile, où un médecin, appelé en toute hâte, n'a pu se prononcer sur son état qu'il était être désespéré.

Les cambrioleurs. — M. Condat, fabricant de produits chimiques, chemin de Gerland, 73, a constaté, hier matin, que des voleurs avaient fracturé la porte d'entrée de son bureau.

Ils ont emporté 11 francs en numéraire et 35 francs en timbres.

Cheval emporté. — Un cheval conduit par M. Pantot, cocher au service de Mme Deblesson, rue Vaubecour, s'est emballé hier soir sur le quai Fulchiron.

M. Pantot, impuissant à maîtriser l'animal sauta à terre et le cheval continua sa course vertigineuse dans la direction du pont du Midi.

Le sergent de la 14^e section des ouvriers d'administration en garnison à Grenoble, M. Amédée Gaillard, 38 ans, sauta à la tête de l'animal, mais la bride cassa et le courageux sauveteur fut précipité sous les roues de la voiture.

M. Gaillard ne fut pas grièvement atteint, néanmoins en tombant il s'était fait une grave blessure à la main gauche.

Le blessé a été dirigé sur l'hôpital militaire.

Accident de voiture. — Le nommé Louis Margueron, peintre en bâtiment, faisait conduire son mobilier à Vienne par son beau-frère, Tournier, propriétaire, demeurant à Saint-Georges-d'Espéranche. Arrivés à la Mulatière, le cheval, mal conduit, a buté contre le trottoir, et tout le chargement a été renversé. M. Margueron s'est fait de graves contusions à la tête et au bras gauche. Par les soins de l'administration municipale, Margueron a été conduit à l'Hôtel-Dieu. M. Tournier n'a reçu aucune blessure. Les causes de l'accident sont, dues sans doute aux nombreuses libations que les deux beaux-frères avaient faites.

Chute grave. — Hier soir, à huit heures, une dame X..., concierge au numéro 3 de la rue Mortier, est tombée du premier étage de la maison dans la cour.

La pauvre femme a été relevée très grièvement blessée à la tête et aux reins. Des locataires l'ont transportée dans une pharmacie voisine où un pansement provisoire a été appliqué sur ses blessures et l'ont ensuite amenée à l'Hôtel-Dieu.

Crapoune. — La Fraternelle de la Demi-Lune donnera le dimanche 11 septembre, dans les jardins du café-restaurant Midor, près la gare de Crapoune, une grande fête de gymnastique et un concours de tir.

Le tir aura lieu de huit heures du matin à six heures du soir.

La Demi-Lune. — La Fraternelle de la Demi-Lune, société de tir et de gymnastique, continuera le concours de tir commencé, à son siège social, cour du groupe scolaire, avenue des Ecoles, dimanche 11 et lundi 4 et 5 septembre, et le dimanche 18 septembre, de huit heures du matin à six heures du soir.

Nombreux prix en espèces.

Concerts-Bellecour. — Ce soir dimanche à 8 heures 1/2, avant-dernière grande fête artistique aux Concerts-Bellecour, avec les concours de Mlle Bas, qui se fera entendre dans le grand air de Mireville, de Gounod.

On entendra également une grande fantaisie sur Sigurd, de Meyer, arrangée par Ch. Fargues; les ouvertures de Phébé et de Bay-Bias; un rondo pour petite flûte, exécuté par M. Mazier, etc.

Théâtre de Charbonnières. — Bénéfice des artistes de la troupe.

Mardi, première représentation du Barbier de Séville, opéra-comique en 3 actes, de Rossini.

Concert de l'Horloge. — Aujourd'hui dimanche, à deux heures, grande matinée artistique au bénéfice de M. Darville, avec les gracieux concours du professeur Gauthier et le couple Perra fils, M. Bichonnier, M. Gros, baryton, et toute la troupe de l'Horloge.

Le soir, à huit heures, grande soirée où le professeur Gauthier présentera l'Inquérition et la Décapitation d'un sujet vivant.

Continuation de vogue (place de la Guille, route de Vénissieux). — Aujourd'hui dimanche 28 août, continuation de la vogue.

En prévenant la constipation

Montredon (Tarn), le 2 octobre 1891. — L'usage de vos Pilules Suisses m'a été avantageux dans le cas suivant: Un homme de 30 à 35 ans, atteint d'une affection des organes gastro-hépatiques, était sujet à des crises fréquentes de gastralgie et d'iléus paralysés. Et, dans ce cas, vos Pilules Suisses, en prévenant la constipation, ont été très utiles; elles m'ont aidé à guérir ce malade.

Docteur BARSZ.

A. M. Hertzog, ph^{en}, 28, rue de Grammont, à Paris.

Voulez-vous supporter sans fatigue les chaleurs de l'été et éviter les troubles de l'estomac et des intestins, les épidémies et les pestes? Assainissez-vous et rafraîchissez-vous le corps par l'usage du Sirop de Bochet du Serpent, ce purificateur inimitable. — Lyon, 32, rue Lanterna.

LE CONGRÈS DE MARSEILLE

Tous les syndicats adhérents à la Fédération nationale des syndicats ouvriers sont priés de nommer leur candidat pour la délégation du congrès de Marseille et de lui donner le procès-verbal pour la réunion qui doit avoir lieu le 10 septembre, réunion dans laquelle seront entendus tous les candidats et où le mandat sera discuté.

Ordre du jour du congrès et des questions additionnelles par le conseil local.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

RETOUR DE M. ROUVIER

Paris, 27 août. M. Rouvier, ministre des finances, est rentré aujourd'hui à Paris.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Perpignan, 27 août.

Le conseil général a émis des vœux contre le traité de commerce franco-suisse, pour la répression de la licence des ruis, pour le rachat des canaux du Midi par l'Etat, pour la répression immédiate de la campagne séparatiste du Journal italien, « Il Pensiero », de Nice.

SUPPRESSION DU TRAITEMENT D'UN RABBIN

Paris, 27 août.

Le ministre de la justice et des cultes vient de suspendre le traitement de M. Storra, rabbin de Bône, qui, dans un sermon qu'il a prononcé récemment à la synagogue, a critiqué l'enseignement français.

De son côté, le Consistoire central israélite se réunira prochainement pour examiner s'il n'y a pas lieu de déplacer M. Storra.

LES ISRAËLITES DANS LA MARINE

Paris, 27 août.

Par analogie avec les dispositions prises au département de la guerre, le ministre de la marine vient de décider que des permissions pourraient être accordées aux militaires du culte israélite pour toute la durée ou une partie des fêtes d'automne qui seront célébrées, cette année, du 21 au 25 septembre et du 30 septembre au 2 octobre.

Ces permissions seront accordées, sur leur demande, à ceux des hommes qui en seront jugés dignes par leur conduite et si, d'ailleurs, il ne doit en résulter aucune gêne pour le service.

Condamnation de Parmeggiani

Paris, 27 août.

Aujourd'hui, devant la neuvième chambre correctionnelle présidée par M. de Boisfille la comparu l'anarchiste Parmeggiani, arrêté, on se le rappelle, aussitôt après son arrivée à l'Angleterre.

L'audience Parmeggiani a déclaré s'appeler de son vrai nom Bertus. Le président a fait demander des renseignements au service anthropométrique lequel a répondu que l'anarchiste s'appelait bien Parmeggiani, que son signalement exact existait au service, attendu qu'il a déjà été condamné en France.

Le tribunal a condamné Parmeggiani à un an de prison pour infraction à l'arrêté d'interdiction de séjour.

CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUOULOSE

Avignon, 27 août.

Le conseil général de Vaucluse a voté un projet de chemin de fer à voie étroite reliant Orange par Malaucène, Vaison, le Buis.

Il a émis un vœu tendant à ce que l'Etat oblige la Compagnie du P.-L.-M. à créer des trains spéciaux pour le transport des primeurs à destination de Paris.

Le conseil s'est prononcé en faveur d'Orange, de préférence à Avignon, relativement à la construction de la voie ferrée pour la traversée du Rhône, malgré l'enquête ordonnée par le ministre de la guerre pour la construction du railway à Avignon.

CATASTROPHE DANS UNE MINE

Bridgend, 27 août.

On a retrouvé quarante-sept mineurs vivants. Ils sont étendus. Ils n'ont pas encore pu être transportés à la surface. On leur passe, en attendant, des réconfortants et de l'extrait de viande.

Les ouvriers continuent à faire preuve d'un courage héroïque.

LE CHOLÉRA EN ALLEMAGNE

Berlin, 27 août.

On a signalé depuis hier vingt cas suspects de choléra.

Toutefois, dans ce nombre, on n'a constaté aucun cas de choléra asiatique.

UN DÉMENTI

Berlin, 27 août.

Dans les cercles bien informés on dément absolument la nouvelle que l'empereur visiterait l'exposition de Chicago.